



Quelle tva dans le cadre d'echange européen

Par **houch**, le **17/10/2010** à **13:58**

Bonjour,

Voici mon probleme :

Ma société est française

J'ai acheté de la marchandise au Portugal à une société portugaise sans taxe

J'ai vendu cette marchandise à une société française TTC

Mais la marchandise est restée sur le territoire portugais et n'est pas passée par la France car la société cliente a des locaux au Portugal.

Mon fournisseur qui sait que la marchandise est restée au Portugal me demande maintenant de payer la TVA portugaise.

Qu'en pensez-vous ?

Par **mguet**, le **29/11/2010** à **07:34**

Bonjour,

Je pense qu'il aurait fallu poser la question au moment où l'opération allait se conclure. Vous avez tout faux!

MGuet